

Conférence de presse du 2 février 2017

Seul le texte prononcé fait foi

Le Tessin, canton précurseur plutôt que «Sonderfall»

Par Gian-Luca Lardi, vice-président de l'Union patronale suisse

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de vous accueillir aujourd'hui à notre conférence de presse. Le fait que l'Union patronale suisse organise une conférence de presse à Lugano est bien sûr un événement tout particulier à mes yeux. Cela a toujours été mon souhait de présenter le Tessin à l'Union patronale suisse non seulement comme une destination de vacances, mais aussi en tant que région économique. Et cela non seulement parce que je suis né en Suisse italienne et que j'habite et travaille au Tessin, mais surtout parce que je suis persuadé que sur le plan national, le Tessin n'est pas un «Sonderfall» et qu'il peut aussi jouer un rôle de précurseur.

L'économie suisse prospère grâce aux bonnes conditions-cadre stables que nous avons établies dans les relations que nous entretenons avec les pays qui nous entourent, avec l'Union européenne. L'Union patronale suisse estime que la voie bilatérale est actuellement la meilleure option possible pour la Suisse. Elle a fait ses preuves pour les deux parties. Elle est aussi compatible avec l'histoire de notre autonomie, fondement de la démocratie directe et de la structure fédéraliste de notre Etat. Il faut donc préserver les accords bilatéraux. Le Tessin vit aussi de la libre circulation des personnes, mais en même temps, il en souffre. C'est sur ce point par exemple que je vois le Tessin comme un précurseur: il y apparaît plus clairement que partout ailleurs ce que signifie l'abandon de frontières entre deux pays aux niveaux de prospérité très différents. Nous devons avoir le courage de remettre en question le statu quo et de chercher des améliorations. Je pense ici par exemple aux collaborateurs détachés par l'UE qui, dans les secteurs sous convention collective de travail, doivent travailler au niveau de nos salaires minimaux. Cette règle est très difficile à appliquer. Dans le domaine des infrastructures également, nous sommes confrontés à des défis difficiles si nous voulons éviter des impasses: les longs délais de planification, d'approbation et de réalisation ne doivent pas être en trop grand décalage par rapport aux exigences de mobilité pressantes de la population. Si nous voulons assurer à long terme l'acceptabilité de la libre circulation des personnes dans la population, nous devons tout faire pour en éliminer les points faibles. Atteindre cette cible est dans l'intérêt tant de la Suisse que de l'UE.

Une autre tâche importante de notre association est la politique sociale. Dans ce domaine, l'enjeu consiste à obtenir un bon équilibre entre l'Etat et le marché, non à dépasser l'un ou l'autre. Cette année déjà, nous devons apporter des réponses sur ce thème: je pense ici à la réforme de notre prévoyance vieillesse. L'AVS impose aujourd'hui déjà une charge excessive à la jeune génération et le déséquilibre entre les deux piliers ne cesse de s'accroître. M. Marco Taddei, membre de notre direction, va vous expliquer plus en détail les chances qu'offre la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

En tant qu'association faîtière, l'Union patronale suisse est tenue de s'engager tout particulièrement en faveur du marché du travail, l'un des meilleurs atouts de l'économie suisse. Premièrement, le marché du travail doit garder le caractère libéral qui le caractérise jusqu'ici. Deuxièmement, les entreprises ont besoin d'un marché de l'emploi largement ouvert, sans protection excessive ou artificielle contre les licenciements. Troisièmement, il est essentiel que le partenariat social fonctionne bien. Quatrièmement,

la flexibilité et l'adaptabilité du marché de l'emploi impliquent que l'Etat ne se mêle pas de la politique du personnel des entreprises. Daniella Lützel Schwab, spécialiste des questions du marché du travail, vous en dira plus à ce sujet.

Un autre moteur de notre succès économique est la formation professionnelle. Le garant de la haute qualité de la place économique et scientifique suisse est un personnel bien formé. Nos entreprises apprécient à sa juste valeur le potentiel de la formation professionnelle, qui leur permet d'apporter à la relève, de manière ciblée, les connaissances et les aptitudes dont elle a réellement besoin pour son évolution professionnelle. La formation professionnelle exerce en outre une importante fonction sociale. Elle accompagne les jeunes vers le monde adulte et du travail et contribue à leur trouver une place dans la société. Elle intègre également les éléments les plus faibles sur le plan scolaire et leur offre la possibilité d'obtenir un titre de formation reconnue. En Suisse, elle maintient le chômage des jeunes à un niveau nettement plus bas que dans les pays sans formation professionnelle et fait ainsi rempart au manque de perspective et à la pauvreté. Ma branche, celle de la construction, est d'ailleurs exemplaire à ce chapitre. En plus de notre école spécialisée de Sursee, près de Lucerne, la SSIC dirige à Gordola un centre de formation professionnelle qui fait un excellent travail et constitue un précieux atout pour la région. Nous pouvons à bon droit nous enorgueillir du système dual suisse de formation, aujourd'hui remarqué loin à la ronde et jouissant d'une reconnaissance internationale.

Que ce soit sur le marché du travail, dans le domaine de la politique sociale ou sous l'angle de la politique de la formation: les employeurs savent qu'en Suisse, l'acceptabilité sociale de leurs activités doit sans cesse se mériter de nouveau. Les projecteurs sont tout particulièrement braqués sur les responsables économiques et leur comportement - sur la place de travail comme à l'égard du public. Une économie libérale doit se conformer au code éthique de la société, sans quoi elle s'expose à de nouvelles réglementations, à de nouvelles lois et à des tensions sociales.

Mesdames et Messieurs, l'interventionnisme de l'Etat providence, avec force réglementations, force impôts et haut degré de redistribution, semble être en vogue un peu partout. Mais cela ne nous détourne pas de notre volonté d'expliquer encore et toujours, à la jeune génération surtout, ce que sont les piliers de notre prospérité et de notre cohésion. Je suis certain que la Suisse aura besoin demain comme hier d'un ordre économique et social où la conjonction de la liberté d'entreprise, d'une bureaucratie minimaliste et d'un Etat «allégé» sera un gage de forte compétitivité internationale. Voilà aussi pourquoi, en qualité de vice-président de l'Union patronale suisse, je ne laisse passer aucune occasion de militer pour la liberté, la responsabilité personnelle et l'économie sociale de marché.